

# **NERONDE.COM**

Numéro 98

Bulletin Municipal trimestriel

2ème trimestre 2021

# CRÉATION D'UNE MINI-ARCHITECTURE DE RENCONTRE













Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de Communes «Forez-Est», l'école primaire et le lycée de Néronde,

les élèves, sous la conduite de Noémie DUTEL, architecte ont travaillé sur le thème : DES ARCHITECTURES ET DES HOMMES – Comment habiter notre territoire demain ?

Les enfants ont réalisé une maquette et les élèves de 1ère du lycée Pierre Coton l'ont retranscrit d'abord en perspective, ensuite retranscrit sur le logiciel de 3D « sketchup ».

L'armature de la cabane et le sol ont été réalisés en bois ensuite plusieurs techniques ont été employées, fabrication de briques « adobe » briques en terre crue moulées sans compactage puis séchées à l'air libre. Le montage des briques a été réalisé par les élèves du lycée.

Les enfants ont beaucoup aimé mélanger la terre, la paille et l'eau pour obtenir un torchis qu'ils ont ensuite posé sur les branches de noisetiers fixées sur l'armature de la cabane.

Ce module a été installé sur l'aire des Chassagnes pour le plus grand plaisir des grands et des petits. Bravo aux acteurs, professeurs et encadrants pour la réussite de cette collaboration.

# Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du lundi 15 mars 2021 à 20 heures

<u>Présents</u>: MMES et MM: MONCELON Gérard, TISSOT Robert, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, Rodolphe TRIOMPHE, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Assistent à la présentation des comptes Françoise VIAL et Laurie RAVEL, nouvelle secrétaire qui remplacera Françoise.

# Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 1er février 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

# Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 15 mars 2021

l'ordre du jour est adopté à l'unanimité

# Vote du compte administratif assainissement 2020

Cyril Goutailler, conseiller délégué et membre de la commission finances, présente le compte administratif (budget assainissement 2020).

Section de fonctionnement : excédent de clôture 2020 7 638,95 € Section d'investissement : excédent de clôture 2020 19 191, 69 €

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif assainissement 2020. Le maire ne participe pas au vote.

# Approbation du compte de gestion assainissement 2020

Cyril Goutailler présente le compte de gestion budget assainissement de la Trésorerie de Feurs. Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion budget assainissement 2020

#### Affectation de résultat assainissement 2020

M. le Maire indique au conseil municipal que l'exercice 2020 budget assainissement a généré des excédents répartis ainsi :

Section de fonctionnement : excédent de clôture 2020 7 638,98 € Section d'investissement : excédent de clôture 2020 44 740, 03 €

# Vote du compte administratif communal 2020

Cyril Goutailler présente le compte administratif (budget commune 2020).

# Section de fonctionnement :

- Recettes :	350 053,19 €
- Dépenses :	307 401,16 €
Excédent 2020 :	42 652,03 €
Excédent antérieur :	229 495,05 €
Excédent de clôture 2020 :	272 147,08 €

### Section d'investissement :

- Recettes :	1 070 645,80 €
- Dépenses :	887 478,11 €
Excédent 2020 :	183 167,69 €
Excédent antérieur :	244 979,40 €
Besoin en financement 2021 :	61 811,71 €

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif budget commune 2020. Le maire ne participe pas au vote

# Approbation du compte de gestion communal 2020

Cyril Goutailler présente le compte de gestion budget commune établi par la Trésorerie de Feurs.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion budget commune 2020

## Affectation de résultat budget communal 2020

M. le Maire indique au conseil municipal que le montant des excédents cumulés en section de fonctionnement est de 272 147,08 €, le besoin en financement est de 15 811,71 €.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement de l'année 2020,

- au compte 002 : 256 335,37 € (excédent de fonctionnement reporté)

- au compte 1068 : 15 811,71 €

# Délibération : régularisation de la division de parcelle AH65

Suite à l'intervention d'un géomètre expert pour le bornage de ladite parcelle en bordure de la route des Singets, nouvellement cadastrée section AH 186, d'une surface de 10m², il convient de régulariser la situation en opérant à titre gratuit l'acquisition foncière requise, afin d'être en conformité avec le plan de bornage réalisé par le géomètre.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette régularisation.

# Délibération : dossier déplacement et aliénation chemin rural La Chapelle.

**D**éclassement et aliénation d'une partie de l'ex chemin rural n°216, dit chemin du tilleul, débutant place du tilleul au droit des parcelles AD100 et AD101 et se terminant au droit de la limite des parcelles AD100 et AD55, suite à la procédure engagée au terme de la délibération du conseil municipal en date du 8/7/2019.

Après présentation des éléments du dossier, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le déclassement et l'aliénation de ladite portion du chemin rural n°216.

#### Dossiers en cours

Geneviève Planche et Geneviève Nicolas rendent compte des éléments traités dans la commission patrimoine.

Madame Josiane Boulon (chargée de la protection des Monuments Historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles) est venue mardi 9 mars pour conseiller sur les actions à mener pour la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine.

Il est nécessaire de faire établir un diagnostic de l'état de la chapelle. Un devis réalisé par un.e architecte peut être subventionné jusqu'à 80%

Pour restaurer la croix qui se trouve au centre du cimetière, un devis a été établi par l'entreprise Comte, qui s'élève à 13 388 €... On étudiera des subventions possibles.

Notre église recèle des œuvres intéressantes, entre autres, le baptistère et une vierge du 18ème que l'on pourrait faire classer.

Par ailleurs, la tour des œufs nécessiterait un rejointoiement extérieur...

Concernant la placette du cuvage, **Gérard Moncelon** intervient pour dire qu'il s'agit là d'un plan d'ensemble incluant le traitement des bâtiments et la réfection de la place.

Les travaux devront être effectués sur cette année 2021. Il faut donc arrêter rapidement la nature du projet. Des dossiers de demande de subventions au titre de la DETR et de la DSIL ont été déposés auprès de la Préfecture, d'autres auprès de la Région et du Département. Une réunion de travail devra être programmée très prochainement.

**Cyril Goutailler** évoque le projet de City-stade dont il conviendra de poursuivre l'étude pour une réalisation éventuelle. Un projet d'extension des illuminations de Noël est à l'étude pour la rue des Écoles, le haut de la rue des œufs...

Les plantations de la rue et des places, du Palud au haut du bourg seront bientôt réalisées. La terre des massifs sera changée.

**Sébastien Fêche** soumet au conseil une idée de rénovation du puits « de la chapelle » et propose de prendre un contact pour ce chantier.

**Michel Bussery** reprend l'activité de Conseil Municipal des Enfants et recueille l'approbation des membres du conseil concernant la Charte établie pour son fonctionnement.

- Il demande également l'approbation des membres du conseil pour passer la commande du devis correspondant à l'équipement des installations numériques à l'école (Cf. comptes rendus des 11 juin et 21 février 2020)
- Il fait lecture d'une lettre du président des Pas Coton demandant principalement, dans le cadre de l'opération du 17 au 22 mai prochain, un aménagement du chemin dit « de la Madone », sur la route des Creux, au niveau de la rivière. Une réflexion sera conduite pour trouver la meilleure solution. dates souhaitées.
- Les test antigéniques de l'opération Auvergne-Rhône-Alpes de décembre n'ayant pas été récupérés, ils seront donnés à l'ADAPEI de la Loire, le matériel de protection sera réparti entre l'ADAPEI et l'ADHAMA de Bussières, les produits désinfectants seront utilisés pour nos besoins propres, en particulier ceux de l'école.

La question de la cantine est l'objet d'un échange sur deux points :

- Des critiques sur l'encadrement ayant été émises par deux familles, Michel Bussery assure avoir traité cette affaire de très près, pour garantir le bon fonctionnement de ce service.
- Depuis de nombreuses années la commune bénéficie du service de restauration du lycée qui offre bien des avantages, malgré la distance un peu longue pour les tout petits.

Concernant le trajet, pour éviter la portion de route sur la D1.1, dangereuse, une étude a été lancée avec le lycée pour emprunter l'impasse des Chouettes, en face de la mairie et aménager un chemin d'accès par le haut du parc.

#### Concernant la Communauté de Communes de Forez Est :

Geneviève Planche a participé à une réunion sur le tourisme et informe qu'une convention est établie entre la communauté de commune de Forez Est et celle de Loire Forez pour travailler sur les atouts de la région.

Geneviève Nicolas s'est rendue à une réunion sur la programme local de l'habitat qui travaille sur la revitalisation des centres-bourgs.

Robert Tissot rend compte de deux réunions sur la compétence en eau potable et assainissement collectif, qui sera transférée à la CCFE au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

#### Autres infos:

Geneviève Nicolas a inscrit la commune pour l'application Illiwap qui permettra de recevoir des infos sur son portable concernant la commune.

Le village a été sélectionné pour être inclus dans le jeu Circino, le Chasseur de Trésors - Destination Loire

On a inscrit le village pour le concours organisé par le Progrès « Mon beau village 2021 »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Prochain Conseil Municipal jeudi 8 avril 2021.

Le Maire Le secrétaire de séance Gérard MONCELON Michel BUSSERY

## Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde

en date du mardi 27 avril 2021 à 20 heures

<u>Présents</u>: M.MMES MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodololphe, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

FÊCHE Sébastien, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. le Maire CLAIRET Martin, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. Rodolphe TRIOMPHE Robert TISSOT est absent, excusé.

Laurie RAVEL, secrétaire, assiste à la réunion.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

## Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 27 avril 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, avec l'ajout d'un point de délibération concernant la demande de subvention pour l'étude diagnostic de la chapelle.

# **Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2021**

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : 26 421,33 €
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : 71 663,40 €

Après examen et explications, le budget primitif assainissement 2021 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

# **Vote du budget primitif COMMUNAL 2021**

M. le Maire présente ce budget :

- Section de fonctionnement : il s'équilibre recettes/dépenses : 603 956,01 €
- Section d'investissement : il s'équilibre recettes/dépenses : 576 810,07 €

Après discussion et examen des projets d'investissement, le budget primitif communal 2021 est voté à l'unanimité des présents et représentés.

#### Vote des taux d'imposition des taxes communales

Ces taux n'ayant pas été modifiés depuis 3 ans, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide d'une hausse de 2%, ce qui portera les recettes du produit fiscal de 122 744 € à 125 194,67 €, soit une recette supplémentaire de 2 450,67 € pour le budget communal.

#### Vote des tarifs assainissement 2021

Depuis 2018, les tarifs étaient les suivants :

Prime fixe : 45€ - Coût m³ : 0,42€ - Taxe raccordement : 2 000€.

Après discussion, les membres du conseil, à l'unanimité des présents et représentés, décident de relever les tarifs pour 2021 :

Prime fixe : 47€ - Coût m³ : 0,43€ - Taxe raccordement : 2 200€.

#### Vote des tarifs communaux 2021

Les tarifs étant inchangés depuis 2013,les membres du conseil décident, à l'unanimité des présents et représentés, d'appliquer pour 2021 les tarifs suivants :

#### Cimetière

- Concessions des tombes, prix au m²: Perpétuelles : 350€ 50 ans : 260€ 30 ans : 190€
- Columbarium (cases Jardin du Souvenir) 50 ans :1 200€ 30 ans : 850€ 15 ans 600€

Dispersion des cendres : 100€

- Caves-urnes 50 ans :1 200€ - 30 ans : 900€ - 15 ans 700€

#### Jardin attenant à la salle Henri IV

Le prix de la location annuelle reste inchangé à 35€.

#### Cession à la commune des parcelles cadastrées AD194 et 195

Après présentation du dossier qui fait état de la cession à titre gratuit de ces deux parcelles, respectivement de 1m² et 35m², afin d'élargir un passage du chemin de la chapelle nouvellement créé, les frais d'enregistrement étant pris en charge par la commune, les membres du conseil approuvent à l'unanimité des présents et représentés l'acquisition gratuite de ces parcelles.

# Validation des travaux réalisés sur le chemin créé secteur « la Chapelle »

Les élus qui se sont rendus sur place ont jugé conformes les travaux réalisés et les ont validés à l'unanimité.

# Demande de subvention pour l'étude diagnostic de la chapelle.

Cette étude diagnostic se chiffre à 12 000€ TTC et peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région.

Cette demande nécessitant une délibération, les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

#### Dossiers en cours

**Cyril Goutailler** informe que la plantation des végétaux va bientôt être faite, malgré des difficultés d'approvisionnement.

D'autre part, il suggère de trouver des animaux (moutons, chèvres...), ce qui permettrait d'entretenir les espaces verts à la butte du stade, aux lagunes et au jardin de la cure... Appel est lancé à des détenteurs d'animaux...

**Michel Bussery** informe qu'il a fait une demande auprès d'Orange pour installer une box fibre à l'école.

Il rend compte de la démarche qu'il a faite pour évaluer le fonctionnement d'une cantine autonome, soulignant les difficultés et les charges importantes qu'un tel changement entraînerait.

Le fonctionnement avec le lycée reste essentiel, d'autant plus que le projet de création du chemin d'accès par le haut du parc faciliterait et sécuriserait davantage le trajet des enfants.

Geneviève Nicolas met en place l'application Illiwap qui permettra à ceux qui la téléchargeront de recevoir sur leur portable des informations concernant la vie du village.

# **Autres points**

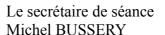
La commune va installer des bancs sur le chemin du tacot, la place de l'église, la place du Palud.

**Gérard Moncelon** informe le conseil qu'il a reçu une subvention de la Région de 8 800€ pour l'aménagement de la placette du cuvage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Prochain Conseil Municipal mardi 18 mai 2021.

Le Maire Gérard MONCELON









# Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du mardi 18 mai 2021 à 20 heures

<u>Présents</u>: MMES et MM: MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, TRIOMPHE Rodololphe, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire fait observer une minute de silence à la mémoire de Robert TISSOT, 1er adjoint, décédé des suites du covid.

# Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 avril 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

# Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 mai 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### Délibération sur l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2021.

Les services académiques demandent que la commune se prononce sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.

Il s'agit de renouveler la demande de dérogation pour l'organisation du temps scolaire sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette demande qui vaudra pour 3 ans.

#### Acquisition d'une portion de terrain jouxtant la maison « Pralas » cadastrée AC157

Les propriétaires de la maison sur la place de l'église avaient demandé en 1992 l'usufruit de cette toute petite parcelle afin de créer une petite loggia pour accéder à leur entrée. L'autorisation avait été accordée. Cependant, cette maison ayant vocation à être vendue, cette parcelle n'est pas transmissible en l'état. Elle doit donc être acquise légalement.

Le conseil municipal accepte donc à l'unanimité de la céder pour un euro symbolique, étant entendu que les propriétaires actuels prendront entièrement à leur charge les frais inhérents à cette vente.

#### Aménagement du parking place du palud.

Mise en place de rondins de bois, qui servent de butoirs sur les emplacements de parking. La décision est prise de les installer par nos propres moyens, en achetant des rondins de 2m/2,50m et en les fixant au sol. L'idée retenue est de fixer des demi-rondins.

#### Autres aménagements

- Matériel urbain.

Le conseil municipal décide de l'achat de 6 bancs pour la somme de 999 €. Ces bancs seront installés place du palud, de l'église. Il restera à trouver des aménagements (bacs...) pour éviter le stationnement en certains endroits de la grande rue.

- Placette du cuvage

Sébastien Fêche informe qu'il a pris RV avec l'entreprise Défibois pour établir un devis pour la charpente. Il va demander par ailleurs un devis de maçonnerie.

#### - Tour des œufs

Concernant la rénovation possible de la base, l'idée retenue et de contacter le professeur de la section « patrimoine bâti » pour prendre un avis et peut-être voir si le lycée peut assurer ces travaux.

Cyril Goutailler informe que l'achat des végétaux pour les massifs s'élève à 564,45 euros TTC, plus 3 albizias à 120 euros TTC chacun. L'approvisionnement des fleurs annuelles, assuré par Alexandre Simon, représente 175,07 euros.

On n'a pas trouvé d'animaux (chèvres ou moutons) pour l'entretien des espaces verts des terrains communaux

#### **Autres interventions**

Michel Bussery fait part d'un message de la directrice de l'école qui remercie le conseil municipal pour l'investissement financier consenti qui a permis l'équipement numérique avec l'installation dans les classes de tableaux blancs et vidéoprojecteurs interactifs.

Il indique qu'il a contacté Orange pour l'installation d'une box fibre. À l'école. Les membres du conseil municipal demandent qu'une box fibre soit également installée en mairie.

Enfin il informe les membres du conseil de la tenue prochaine d'une séance du conseil municipal des enfants, le samedi 29 mai.

René Baudouin rend compte de la visite de vérification de la station d'épuration par le service départementale MAGE (Mission d'Assistance et de Gestion de l'Eau). Il indique que le niveau des boues est élevé et qu'il faudra bientôt curer les lagunes. D'autre part, il conviendrait de sensibiliser les habitants afin qu'ils ne jettent pas dans les toilettes les lingettes et serviettes non biodégradables...

Geneviève Planche informe de la tenue de 2 animations sur le week-end de Pentecôte, organisées par « Pays d'art et d'histoire » et gérées par l'office de tourisme Forez-Est.

D'autre part, le festival de musique de chambre organisé par « Jeux d'Ensemble » se déroulera la première semaine d'août et se terminera, comme habitude, à Néronde.

Marin Clairet, en tant que responsable de l'association cantine, fait part des difficultés rencontrées dans la gestion de ce service en raison du retard de paiement de quelques familles. Il souhaite qu'une étude soit faite pour mettre en place un service informatique.

Gérard Moncelon fait part de dégradations de poubelles en bas du village.

Il informe de l'obtention d'une subvention départementale de 7 000 euros qui s'ajoute à la subvention de la région déjà obtenue (8 800 euros), pour les travaux de la placette du cuvage.

Il informe également que toutes les subventions demandées pour l'aménagement global du bourg (État, Région, Département) ont été versées au budget communal.

Pour la préparation des élections, il faudra trouver suffisamment d'assesseurs, avec pour ceux-ci la

nécessité d'être vaccinés.

Prochain Conseil Municipal mardi 29 juin 2021.

Le Maire Gérard MONCELON Le secrétaire de séance Michel BUSSERY





Alexandre lors du fleurissement du village

#### INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Depuis quelques temps **des dépots sauvages** de sacs à ordures, déchets ménagers, cartons, etc sont trouvés régulièrement vers les containers, particulièrement ceux qui se trouvent sur la route des Singets. Il est rappelé que ces dépots sauvages peuvent être sanctionnés par une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Le brûlage à l'air libre ou a l'aide d'un incinérateur de jardin est interdit En plus d'être une combustion peu performante, le brûlage émet des particules de composés cancérigènes. Au-delà des impacts écologiques, cette pratique peut également être sanctionnée par une amende.

#### **ILLIWAP**

Depuis quelques semaines, la mairie de Néronde utilise l'application "illiwap" pour communiquer les informations concernant la commune. L'avantage pour les abonnés étant d'avoir les infos très rapidement sur leurs smartphone : coupures d'électricité, travaux sur la voie publique, alertes météo...

Nous pouvons aussi passer les informations pour les associations : ventes du sou des écoles, ouverture de la pêche, concert ADN, concours de boules, événements Pas Coton, assemblées générales...Nous avons besoin pour cela de recevoir les informations à temps. Merci aux membres des associations de nous les faire passer directement par sms : Geneviève NICOLAS 06 77 81 13 45

Cette application **illiwap**, **totalement gratuite et anonyme** est téléchargeable sur les smartphones et iphones. Elle prend très peu de place et permet à chacun d'être au courant très rapidement de tout évènement sur la commune.

Merci donc pour votre participation!

## Bibliothèque de Néronde, nouvelles informations

Après 18 mois de difficultés (travaux puis pandémie) la bibliothèque retrouve un fonctionnement régulier avec le respect des gestes barrières.

L'échange de plus de 500 livres a pu avoir lieu au mois de juin avec la Médiathèque Départementale de Neulise, des nouveautés qui s'ajoutent à notre propre fonds.

Les permanences habituelles (mardi et samedi) fonctionnent jusqu'au mardi 13 juillet ; pendant les vacances du 17 juillet au 31 août 2021 seule la permanence du samedi est assurée de 9h30 à 11h00.

Pour bénéficier des services de la bibliothèque, il suffit d'en pousser la porte c'est gratuit!

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent et vous proposent un choix de romans, polars, documentaires, œuvres de science-fiction, BD, albums pour les plus jeunes...

Chaque année, la bibliothèque acquiert des nouveautés, notamment les prix littéraires.

Vous pouvez consulter la Médiathèque numérique de la Loire qui donne accès à des ebooks, à de la musique, des cassettes et jeux vidéo, à des journaux et revues, à des cours en ligne...

Le fonds s'étoffe également avec les dons de livres mais par manque de place nous ne pouvons plus maintenant accepter que des ouvrages récents et en excellent état. N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque (rue du Père Coton) ou à ouvrir celle de la Boîte à livres.

#### FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité1 et la santé des abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

## Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : **frelonsasiatiques.fr** 

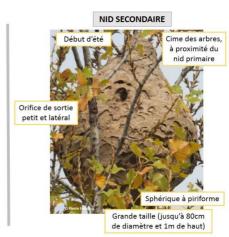
Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes

3FRGDS: Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.





# Un été à Néronde!

Visites guidées, randonnées... L'office de tourisme Forez-Est vous propose des activités pour profiter de la période estivale sur la commune.

#### Les Détours de Forez-Est

A la sortie du confinement début mai, l'office de tourisme Forez-Est a lancé la quatrième édition des "Détours de Forez-Est", son programme de visites annuel. Une cinquantaine d'animations sont prévues jusqu'à novembre. Un programme riche avec de nombreuses nouveautés pour (re)découvrir le territoire et le patrimoine local (visites insolites, visites de villes et villages, animations pour les familles, visites d'entreprises ou encore balades accompagnées à pied et à vélo).

Une visite est notamment proposée à Néronde :

- A la découverte de Néronde - Place forte du Forez

Mercredi 11 août 2021 à 14h

Tarif unique : 5 €, Gratuit pour les moins de 12 ans

Partez à la découverte de Néronde, village fortifié où l'on trouve encore de petites ruelles rappelant la vie au Moyen-âge; de ses centres d'intérêts, et des 3 Tours encore debout, sans oublier la place du Pilori ou la chapelle classée...

Réservation obligatoire et programme complet : 04 77 28 67 70 / www.visites-forez-est.com

#### Randonnez à Néronde

On trouve plusieurs sentiers balisés au départ de la commune, parmi lesquels :

- -Nigra Unda: Balade de 12 km. "Nigra Unda" signifie onde noire en référence à la rivière en bas de la commune, sans doute à l'origine du nom du village. À l'opposé, tours et clochers se détachent dans le ciel bleu.
- -<u>Jarnicoton</u>: Balade de 6 km au cours de laquelle on peut observer la chapelle du XIIème siècle, le plan d'eau aménagé, le lavoir, la Tour Coton...
- -<u>Chazelle</u>: Une boucle originale de 5km au départ de l'Aire de la Loire, qui propose la découverte de l'A89 reliant Bordeaux à Lyon et le charmant village médiéval de Néronde.
- -<u>Faune et flore autour du Bernand</u>: 11 km au départ de l'Aire de la Loire. Tout en suivant l'A89, ce circuit invite à découvrir le cadre agréable dans lequel se trouve le Viaduc du Pont Marteau. Le ruisseau du Bernand et la campagne environnante en font le lieu idéal pour observer la faune et la flore de la vallée du Bernand.

Tous les circuits sont disponibles sur le site <u>www.rando-forez-est.com</u>. Un guide « Randonnez en Forez-Est », comprenant 60 circuits sur le territoire, est également disponible à la vente dans les bureau d'information touristique de l'office de tourisme Forez-Est.

# Les randonneurs engagés pour l'environnement et la conservation des chemins ruraux

La Fédération Française de Randonnée Pédestre est représentée dans la Loire par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Avec plus de 70 clubs fédérés, 4619 licenciés et 9000 km de chemins balisés dans notre département, le Comité défend les sentiers non revêtus du département, travaille à la promotion de la randonnée pédestre associative, et agit pour la préservation de l'environnement.

La nature est une des motivations essentielles de la randonnée, aussi le Comité s'engage, dans la limite de ses moyens, dans toutes les opérations de défense et de sauvegarde en adhérant à la FNE (France Nature Environnement Loire), en participant à l'opération « J'aime la Loire Propre » initiée par les Chasseurs et les Pêcheurs de la Loire, en participant aux réunion de Natura 2000, en utilisant le site internet d'alerte « Suricate » pour signaler les dépôts sauvages de déchets, en suivant et en intervenant sur les différents chantiers impactant la continuité des sentiers (A89, 2x2 voies, projets éoliens...) et encore diverses actions comme le maintien des haies et la sauvegarde des paysages...

Les loisirs de nature sont en expansion, alors que le nombre de kilomètres de chemins accessibles a baissé de moitié, ces 60 dernières années !

<u>Les chemins, une espèce à conserver pour les générations futures</u> : encore trop souvent repris par la nature, par le privé, déclassés ou recouverts de goudron.

Concernant les chemins de randonnée, un pas a été fait avec la mise en place du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) qui tente de «geler» l'existant et stopper l'hémorragie. Encore faut-il que ces chemins soient conservés à l'état de sentiers et entretenus...

Afin de mettre un coup de projecteur sur ce bénévolat et sensibiliser sur ce problème, le CDRP crée un évènement chaque année, la troisième semaine de mai avec de nombreux chantiers dans tout le département.

Cette année, compte tenu de la situation sanitaire, ce programme de gros chantiers est annulé. Par contre, l'entretien habituel des chemins sera effectué par les bénévoles dans le strict respect des consignes sanitaires.

Ces chantiers sont ouverts à tous les « utilisateurs » de chemins souhaitant donner de leur temps bénévolement. Que vous randonniez seul, en famille, entre amis, que vous soyez adhérent d'une association ou non, devenez « acteur » pour la conservation des chemins...



Pour au moins conserver les chemins existants, nous comptons sur vous pour nous signaler les tentatives de déclassement de sentiers ou chemins. Vous pouvez en avertir le CDRP, mais vous pouvez aussi intervenir lors de l'enquête publique en notant vos doléances. Si un chemin balisé doit être goudronné, il peut perdre son label de qualité FFRandonnée et doit donc nous être signalé.

Pour le signalement des autres problèmes sur les chemins, dépôts de déchets, arbres tombés, balisage défectueux, zones à assainir, convention de passage contestée...voir «Suricate» sur le

site : <a href="https://sentinelles.sportsdenature.fr/">https://sentinelles.sportsdenature.fr/</a>. Vous pouvez télécharger gratuitement l'application sur votre portable et ainsi signaler au fur et à mesure de vos randonnées les problèmes que vous rencontrez sur les chemins.

Contact pour le CDRP : Gilbert Dauphin responsable de la commission «Protection et sauvegarde des sentiers et de l'environnement», <u>dauphin.gilbert@wanadoo.fr</u> https://www.ffrando-loire.fr/

## SOCIETE DE PÊCHE - MERCREDI 14 JUILLET - JOURNEE A L'ETANG

# PÊCHE à la TRUITE -

pour les adhérents à partir de 8H le matin buvette et sandwichs A midi PAELLA ou ASSIETTE du CHEF 10 € Réservations jusqu'au 1<sup>er</sup> JUILLET

J.Marc VILLIER 06 81 57 37 57 Gilles CHAPUY 06 74 61 59 85 Vincent GUENNAT 07 81 31 58 11 Daniel DURAND 06 08 97 56 93



Le maire, le président et les membres de la société de pêche, les pêcheurs

#### **MANIFESTATIONS 3ème trimestre 2021**

02-07-2021	LES PAS COTON	MARCHE NOCTURNE
03-07 -2021	AMIS DE NERONDE	CONCERT A LA CHAPELLE
14-07-2021	SOCIÉTÉ DE PÊCHE	JOURNEE A L'ÉTANG
08-08-2021	JEUX D'ENSEMBLE	CONCERT A L'EGLISE
19-08-2021	SOCIÉTÉ DE BOULES	CONCOURS VACANCES
28-08-2021	AMIS DE NERONDE	VIDE GRENIER
18-19-09-2021	SOCIÉTÉ DE BOULES	BUT D'HONNEUR

sous réserve des annulations possibles liées à la crise sanitaire

### **MERCI ROBERT**

Le Conseil Municipal et tout le personnel communal remercient chaleureusement Robert TISSOT

pour son action municipale.

Dynamisme, dévouement, disponibilité et compétences, ajoutés à sa bonne humeur constante, ont fait de lui un élu aimé et apprécié. Merci Robert pour tout le travail réalisé pour l'intérêt général.

Nous renouvelons à sa famille toute notre sympathie.

Le maire et ami Gérard MONCELON



Si des personnes ou des associations voulaient un article ou faire passer une information sur NÉRONDE,COM

la commission culture en serait ravie contact à la mairie ou au 04 77 27 38 06
Animateur de réalisation et de publication :
Commission « Culture et Communication » si votre voisin n'a pas eu ce n°, il peut le demander en mairie.
Ne pas jeter sur la voie publique